

# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES

Document complémentaire  
1/2000°

Edition du document :	Date de référence :			Procédure en cours :
20 / 12 / 2017	Approbation du PLU	DCM	27 / 12 / 2017	

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source D.G.F.I.P. 2017

**AGURAM** Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle  
Immeuble EcoTech | 3 rue Marconi 57070 METZ | Tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org  
www.aguram.org

## Légende

-  Limite communale
-  Isolement acoustique au voisinage des infrastructures de transports terrestres
-  Périmètre de droit de préemption urbain (R123-13 4)
-  Canalisation électrique - Tracé approximatif

